

## COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal tenue le 11 février 2021 à 18 h 34 par vidéo conférence, ayant son siège social du Comité de gestion, au 500, boulevard Crémazie Est, à Montréal.

---

Sont présents :

- M. Frank di Bello, président
- M. Steven Colpitts
- M. Luis R. Galvez
- M. François Morin
- M. Joe Ortona
- Mme Marilyne Boyer (substitut)
- M. Agostino Cannavino (substitut)
- M. Jean-Claude Lavigne (substitut)

Sont absents :

- M. Julien Le Maux
- Mme Sandra Boisse (substitut)
- Mme Dalia Ramy (substitut)

Les membres participent par vidéo conférence.

Compte tenu de la pandémie Covid 19 et des différentes mesures imposées par les autorités sanitaires de la province, les membres siègent privément.

Assistent à la séance :

- Mme Hélène Meagher, directrice générale
- Me Malaythip Phommasak, secrétaire générale et directrice du Service juridique
- Mme Marie-Josée Cardinal, directrice – Comptabilité et trésorerie
- M. Yves Foucher, coordonnateur aux ressources informationnelles
- Mme Ana Maria Hodor, régisseuse – Ressources matérielles et approvisionnements
- M. Pierre Venne, directeur – Taxe scolaire
- M. Jean-Philippe Lahaie, Analyste en administration et planification

<sup>1</sup> En date de ce jour, le ministre de l'Éducation n'a pas désigné le membre à être choisi après consultation des comités de parents de l'île de Montréal tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 402 de la *Loi sur l'instruction publique*; le mandat de M. Nicolas Marcotte étant terminé depuis le 31 mars 2016.

## 1. ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de M. Joe Ortona, l'ordre du jour suivant est adopté :

1. Ordre du jour
2. Approbation et suivi du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2020 du Comité de gestion
3. Documents et rapports d'information
4. Autorisations d'emprunts à court terme du Comité de gestion pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021
5. Nomination du vérificateur externe (auditeur indépendant) pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2021
6. Désignation d'un représentant du Comité de gestion auprès de ClicSÉCUR
7. Éducation en milieux défavorisés – Classification des écoles primaires et classification des écoles secondaires selon leur indice de défavorisation – inscriptions au 6 novembre 2020 – publication et diffusion (**tiré à part**)
8. Système d'achats coopératif – choix des fournisseurs – renouvellement des contrats pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2021 au 28 février 2022 pour les catégories de produits : sacs à ordures, lampes et ballasts, fournitures et produits d'entretien sanitaire, filtres à air, matériel et équipements de sport et mobilier administratif et scolaire lots 1-2-5
9. Système d'achats coopératif – choix des fournisseurs – adjudication des contrats pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2021 au 28 février 2022 pour les catégories de produits : papier hygiénique et papier essuie-mains, mobilier administratif et scolaire lots 3- 4- 6, tapis d'hiver et fournitures de bibliothèque (**tiré à part confidentiel disponible au Secrétariat général pour consultation**)
10. Fonctionnement du comité Orientations et du comité Milieux défavorisés
11. Période de questions et commentaires des membres
12. Questions à l'ordre du jour de la prochaine séance du Comité de gestion
13. Levée ou ajournement de la séance

## **2. APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2020 DU COMITÉ DE GESTION**

Sur la proposition de M. Luis R. Galvez, le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2020 est approuvé tel que présenté.

## **3. DOCUMENTS ET RAPPORTS D'INFORMATION**

- a) État de la taxe scolaire à recevoir au 31 décembre 2020
- b) Rapport budgétaire au 31 décembre 2020
- c) État de la situation du financement des allocations aux milieux défavorisés – suivi au 31 décembre 2020
- d) Rapport des autorisations accordées par la directrice – Comptabilité et trésorerie – Règlement n° 51 – emprunts à court terme
- e) Rapport des autorisations accordées par la directrice – Comptabilité et trésorerie – Règlement n° 53 – placement des fonds
- f) État des placements à long terme du fonds du Régime de gestion des risques au 31 décembre 2020
- g) Placements adossés à des actifs (BTAA) – état de la situation au 31 décembre 2020
- h) Système de financement à court terme – soldes des avances aux centres de services scolaire et aux commissions scolaires au 31 décembre 2020
- i) Cartes de la défavorisation comparatives 2008-2018 (**tiré à part**)
- j) Lettre du Président au ministre de l'Éducation concernant la rémunération des membres du Comité de gestion
- k) Système d'achats coopératif – sommaire de la participation au Système d'achats coopératif pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2021 au 30 novembre 2022 - modifications et résolutions des centres de services scolaires et commissions scolaires de l'île de Montréal

**4. AUTORISATIONS D'EMPRUNTS À COURT TERME DU COMITÉ DE GESTION POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2021**

Documents déposés : - Rapport du 20 janvier 2021 de la directrice – Comptabilité et trésorerie et document annexé

ATTENDU QUE dans une lettre reçue le 7 janvier 2021, le directeur général de la Direction générale du soutien et du financement du ministère de l'Éducation autorisait le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, à contracter, selon certaines conditions, des emprunts temporaires pour subvenir aux besoins du Comité de gestion, des centres de services scolaires et des commissions scolaires de l'île de Montréal pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. LUIS R. GALVEZ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

1. d'établir comme suit les montants maximums des emprunts à court terme du Comité de gestion pour les mois de janvier à juin 2021, pour le financement de ses dépenses de fonctionnement et d'investissement et celles des centres de services scolaires et commissions scolaires de l'île de Montréal :

<u>Périodes</u>	<u>Montants maximums autorisés</u>
Janvier 2021	1 825 853 762 \$
Février 2021	1 822 060 255 \$
Mars 2021	2 109 558 833 \$
Avril 2021	2 048 081 034 \$
Mai 2021	1 913 539 724 \$
Juin 2021	1 914 368 236 \$

2. de ratifier les emprunts réalisés du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 11 février 2021, conformément aux termes de la présente résolution.

**5. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR EXTERNE (AUDITEUR INDÉPENDANT) POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 30 JUIN 2021**

Document déposé : - Rapport du 24 janvier 2021 de la directrice – Comptabilité et trésorerie

ATTENDU QUE les articles 446 et 284 de la *Loi sur l'instruction publique* (c. I-13.3) prévoient que le Comité de gestion doit, pour chaque année financière, nommer parmi les membres d'une corporation professionnelle de comptables mentionnée au Code des

professions, un vérificateur externe (auditeur indépendant) qui produit un rapport sur les opérations financières du Comité de gestion;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS MORIN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer *Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.* à titre de vérificateur externe (auditeur indépendant) du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2021.

**6. DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE GESTION AUPRÈS DE CLICSÉQR**

Document déposé : - Rapport du 25 janvier 2021 de la directrice – Comptabilité et trésorerie

ATTENDU les exigences de ClicSÉQR relativement à la gestion des codes d'accès de Revenu Québec;

ATTENDU QUE le Comité de gestion doit désigner un représentant pour faire les démarches nécessaires et signer tous les documents requis afin de procéder à l'inscription à ClicSÉQR;

ATTENDU QUE le Comité de gestion autorise ce représentant à recevoir toutes communications nécessaires et dont dispose le ministre du Revenu relativement à l'inscription à ClicSÉQR;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. STEVEN COLPITTS ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1° de désigner Mme Marie-Josée Cardinal, directrice – Comptabilité et trésorerie, représentante du Comité de gestion, pour faire les démarches nécessaires et signer tous les documents requis afin de procéder à l'inscription à ClicSÉQR ainsi que pour recevoir toutes communications nécessaires et dont dispose le ministre du Revenu pour l'inscription à ClicSÉQR;
- 2° de nommer Mme Hélène Meagher, directrice générale, en cas d'absence ou d'impossibilité d'agir de Mme Marie-Josée Cardinal.

7. **ÉDUCATION EN MILIEUX DÉFAVORISÉS – CLASSIFICATION DES ÉCOLES PRIMAIRES ET CLASSIFICATION DES ÉCOLES SECONDAIRES SELON LEUR INDICE DE DÉFAVORISATION – INSCRIPTIONS AU 6 NOVEMBRE 2020 – PUBLICATION ET DIFFUSION**

Documents déposés : - Rapport du 1<sup>er</sup> février 2021 de l'analyste en administration et planification et document annexé (**tiré à part**)

ATTENDU QUE par sa résolution 7 de la séance du 13 décembre 2018, le Comité de gestion publiait la carte de la défavorisation 2018;

ATTENDU QUE la classification annuelle des écoles est une autre étape importante en vue de répartir les allocations destinées aux milieux défavorisés entre les centres de services scolaires et les commissions scolaires de l'île de Montréal;

ATTENDU QU'il y a lieu de publier et de diffuser le document intitulé Classification des écoles primaires et classification des écoles secondaires selon leur indice de défavorisation – inscriptions au 6 novembre 2020 – et d'en fixer le prix de vente du format papier à 6 \$ l'unité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. JOE ORTONA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1° de publier et de diffuser, conformément à la Politique de publication du Comité de gestion, le document Classification des écoles primaires et classification des écoles secondaires selon leur indice de défavorisation – inscriptions au 6 novembre 2020 – tel qu'annexé au rapport déposé;
- 2° de fixer à 6 \$ le prix de vente unitaire de ce document en format papier;
- 3° de diffuser ce document sur le site Web du Comité de gestion.

**8. SYSTÈME D'ACHATS COOPÉRATIF – CHOIX DES FOURNISSEURS – RENOUVELLEMENT DES CONTRATS POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> MARS 2021 AU 28 FÉVRIER 2022 POUR LES CATÉGORIES DE PRODUITS : SACS À ORDURES, LAMPES ET BALLASTS, FOURNITURES ET PRODUITS D'ENTRETIEN SANITAIRE, FILTRES À AIR, MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS DE SPORT ET MOBILIER ADMINISTRATIF ET SCOLAIRE LOTS 1-2-5**

Documents déposés : - Rapport du 3 février 2021 de la Régisseuse – Ressources matérielles et approvisionnements et documents annexés

ATTENDU QUE par sa résolution 6 de la séance du 2 avril 2020, le Comité de gestion adoptait la liste des catégories de produits faisant partie des achats regroupés pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2021 au 30 novembre 2022;

ATTENDU QUE le renouvellement des contrats des catégories mentionnées en titre est possible pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2021 au 28 février 2022 en vertu des documents d'appel d'offres antérieurs;

ATTENDU QU'à leur réunion du 13 octobre 2020, les membres du comité des achats ont recommandé de renouveler les contrats des fournisseurs des catégories de produits mentionnées en titre, aux mêmes termes et conditions que les contrats initiaux;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. STEVEN COLPITTS ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de renouveler, aux mêmes termes et conditions, les contrats pour les catégories de produits suivants, et ce pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2021 au 28 février 2022 :

<b>Catégories</b>	<b>Fournisseurs</b>
Sacs à ordure	Sani-Dépôt (Div. Groupe Dissan)
Lampes et ballasts	Lumisolution Inc.
Fournitures et produits d'entretien sanitaire	Groupe Laudie
Filtres à air	Dafco Filtrations Group Inc.
Matériel et équipements de sport	Les entreprises Catsports Inc.
Mobilier administratif et scolaire lot 1	Entreprise A.L.I. Snowdown Inc.
Mobilier administratif et scolaire lots 1-2-5	Hamster (Novexco Inc.)

9. **SYSTÈME D'ACHATS COOPÉRATIF – CHOIX DES FOURNISSEURS – ADJUDICATION DES CONTRATS POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> MARS 2021 AU 28 FÉVRIER 2022 POUR LES CATÉGORIES DE PRODUITS : PAPIER HYGIÉNIQUE ET PAPIER ESSUIE-MAINS, MOBILIER ADMINISTRATIF ET SCOLAIRE LOTS 3-4-6, TAPIS D'HIVER ET FOURNITURES DE BIBLIOTHÈQUE**

Documents déposés : -Rapport du 3 février 2021 de la Régisseuse – Ressources matérielles et approvisionnements et documents annexés (**tiré à part confidentiel disponible pour consultation au secrétariat général**)

ATTENDU QUE par sa résolution 6 de la séance du 10 décembre 2020, le Comité de gestion adoptait la liste des catégories de produits et service faisant l'objet d'achat regroupés pour l'année 2020-2021;

ATTENDU QUE les catégories de produits : papier hygiénique et papier essuie-mains, mobilier administratif et scolaire lots 3-4-6, tapis d'hiver et fournitures de bibliothèque ont fait l'objet d'appel d'offres public, dont les soumissions ont été ouvertes le 20 janvier 2021;

ATTENDU QU'après analyse, considérant les prix soumis et les spécifications, les membres du comité des achats recommandent le plus bas soumissionnaire conforme pour fournir les catégories de produits : papier hygiénique et papier essuie-mains, mobilier administratif et scolaire lots 3-4-6 et tapis d'hiver;

ATTENDU QU'après analyse, pour la catégorie de produits fournitures de bibliothèque, aucune soumission conforme n'a été déposée et qu'un nouvel appel d'offres public sera lancé.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. LUIS R. GALVEZ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de désigner, aux conditions apparaissant aux documents d'appel d'offres et suivant les prix apparaissant à leur soumission, les fournisseurs suivants pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2021 au 28 février 2022 :

Catégories	Fournisseurs
Papier hygiénique et papier essuie-mains	Les emballages Carrousel Inc.
Mobilier administratif et scolaire lots 3-4-6	Lot 3 : Alpha Vico Inc.
	Lot 4: Alpha Vico Inc.
	Lot 6 : Alpha Tabco Inc.
Tapis d'hiver	Distribution Mat Signature Inc.



**10. FONCTIONNEMENT DU COMITÉ ORIENTATIONS ET DU COMITÉ MILIEUX DÉFAVORISÉS**

Document déposé : Rapport du 21 janvier 2021 de la directrice générale

ATTENDU QUE par sa résolution 10 de la séance du 29 janvier 2015, le Comité de gestion définissait la composition de ses deux comités permanents, soit le comité Orientations et le comité Milieux défavorisés à savoir :

« Que le comité Orientations soit composé de la présidente et des membres substitués des commissions scolaires. Il fait l'analyse et les recommandations au Comité de gestion concernant les dossiers qui ont trait à son organisation et à ses objectifs;

Que le comité Milieux défavorisés soit composé des membres des commissions scolaires. Il fait l'analyse et les recommandations au Comité de gestion concernant l'élaboration des outils pour permettre d'établir la formule de distribution du solde du produit de la taxe ».

ATTENDU QUE par sa résolution 12 de la séance du 13 février 2020, les membres désignés lors de la période transitoire ont pris la décision de suspendre les travaux des comités;

ATTENDU QU'il est opportun pour les membres du Comité de gestion de se positionner sur le fonctionnement de ces deux comités pour l'avenir;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. LUIS R. GALVEZ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de maintenir le mandat des deux comités Orientations et comités Milieux défavorisés et d'en reprendre les travaux.

**11. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES**

Les membres déclarent n'avoir aucune autre question ou commentaire.

**12. QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ DE GESTION**

Les membres déclarent n'avoir aucune autre question particulière à inscrire à l'ordre du jour de la prochaine séance du Comité de gestion.

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur la proposition de M. Steven Colpitts, la présente séance est levée à 19 h 16.